

POUR NOUS CONTACTER

Courriel: autoentrepreneur.urssaf.fr
Tel.: 3957

RÉFÉRENCES

N°SIREN 821471984

Page 1/2

CADRE LÉGAL

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale.

CODE DE SÉCURITÉ

ZW6CVWG22SS9BY7

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur www.urssaf.fr

MME BRINGUIER CAROLINE AMANDI
GUIDE OU ACCOMPAGNATEUR DE MONTA
CHALIMONT
38250 VILLARD DE LANS

OBJET : Attestation de fourniture des déclarations sociales et paiement des cotisations et contributions sociales.

Madame,

Je vous adresse votre attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions sociales.

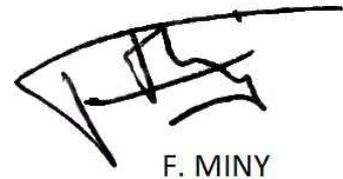
En votre qualité d'auto-entrepreneur non employeur, cette attestation vous est délivrée pour les établissements dont la liste figure au verso.

J'attire votre attention sur le fait que ce document a été établi à partir de vos déclarations. Il ne préjuge pas de l'exactitude de ces déclarations et ne vaut pas renonciation au recouvrement d'éventuelles créances.

La validité de cette attestation et le détail des informations contenues doivent être contrôlés par votre cocontractant.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec nos conseillers Urssaf.

Cordialement,
Le Directeur



F. MINY

CODE DE SÉCURITÉ

ZW6CVWG22SS9BY7

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur www.urssaf.fr

MME BRINGUIER CAROLINE AMANDI
GUIDE OU ACCOMPAGNATEUR DE MONTA
CHALIMONT
38250 VILLARD DE LANS

En votre qualité d'auto-entrepreneur non employeur, la présente attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales et maladie vous est délivrée :

- au titre du troisième trimestre 2020,
- et au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		NUMÉRO SIRET
CHALIMONT	38250 VILLARD DE LANS	82147198400012

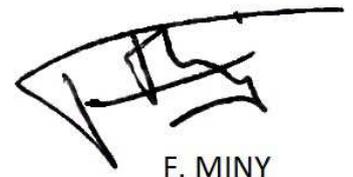
La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

ATTESTATION DE L'UNION DE RECOUVREMENT

Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale (maladie-maternité, retraite, invalidité-décès, allocations familiales) et de contributions sociales (CSG/CRDS) et, le cas échéant, de la contribution à la formation professionnelle - CFP) exigibles au 02/11/2020.

Fait à : VENISSIEUX
le : 07/01/2021

Le Directeur
ou son délégué



F. MINY